

Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité



Un cadre de politique étrangère peut-il consolider une position commune en Afrique ?

La lutte contre le terrorisme doit s'adapter pour vaincre Boko Haram

Les jeunes, rempart contre le crime organisé transnational en Afrique

Axe Borgu-Kainji : nouveau bastion des extrémistes du Sahel et du lac Tchad ?

L'agenda du Burundi pour la cohésion au sein de l'Union africaine

Un cadre de politique étrangère peut-il consolider une position commune en Afrique ?

En février 2026, à la suite des recommandations formulées par le président kenyan William Ruto, en sa qualité de champion de l'Union africaine (UA) pour la réforme institutionnelle, la Conférence de l'Union a adopté la décision 967. Celle-ci confie au président de la Commission de l'UA la mission de sélectionner cinq experts (un par région) pour élaborer un cadre de politique étrangère africaine d'ici au 40^e sommet ordinaire de l'UA, prévu en janvier 2027.

Cette initiative reflète une inquiétude croissante quant au fait que l'Afrique évolue dans un ordre international de plus en plus fragmenté, marqué par une rivalité accrue entre les grandes puissances hégémoniques, par un affaiblissement du multilatéralisme et par l'instrumentalisation des partenariats dans les domaines du commerce, de la finance, de la technologie et de la sécurité. Dans ce contexte, il est souvent attendu des États africains qu'ils expriment des positions unifiées face aux crises mondiales.

Les divisions entre les États africains affaiblissent leur pouvoir de négociation collective dans les instances multilatérales

Le poids démographique de l'Afrique, ses richesses minérales et son importance géostratégique ont accru son influence dans les calculs géopolitiques des principales capitales non africaines. Pourtant, les divisions persistantes entre les États membres continuent d'affaiblir le pouvoir de négociation du continent dans les forums multilatéraux. Le défi ne réside

Acronymes et abréviations

CBLT	Commission du bassin du lac Tchad	JAS[*]	Groupe sunnite pour la prédication et le djihad
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	JNIM	Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans
COT	Crime organisé transnational	ONU	Nations unies
CPS	Conseil de paix et de sécurité	OUA	Organisation de l'unité africaine
EIAO	État islamique en Afrique de l'Ouest	PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
FMM	Force multinationale mixte	UA	Union africaine
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle	UE	Union européenne

donc pas seulement dans les pressions extérieures, mais aussi dans la fragmentation intérieure.

Le concept de « politique étrangère » est-il adéquat ?

La conception traditionnelle de la politique étrangère est étroitement liée à la souveraineté étatique. Dans la pensée réaliste classique, la politique étrangère présuppose l'existence d'une autorité politique centrale s'exprimant d'une seule voix à l'extérieur à travers sa diplomatie. L'UA ne possède pas cette caractéristique. Bien qu'elle ait élargi ses fonctions diplomatiques et sécuritaires – notamment par le biais de ses représentations auprès des Nations unies (ONU), de l'Union européenne (UE) et d'autres institutions multilatérales –, elle reste fondamentalement une organisation intergouvernementale. Au sein de celle-ci, les États conservent ainsi leur autorité en matière de diplomatie, de défense et d'alignement stratégique.

Les approches pluralistes offrent davantage de flexibilité, en faisant valoir que les organisations régionales peuvent néanmoins exercer une influence significative sur la scène internationale grâce à des normes, des institutions et une identité collective partagées. Dans cette perspective, l'UA peut progressivement développer une certaine cohérence diplomatique, même sans disposer d'une pleine autorité supranationale.

L'UE offre un juste milieu intéressant entre ces deux perspectives. Bien qu'elle utilise officiellement le terme de « politique étrangère et de sécurité commune » (PESC), l'UE opère de plus en plus dans le cadre élargi de son « action extérieure », qui englobe la diplomatie, le commerce, la coopération au développement, les négociations sur le climat et la sécurité. Il est important de noter que, même avec une intégration institutionnelle bien plus poussée que celle de l'UA, la politique étrangère de l'UE reste largement déterminée au niveau national.

Positions communes : réussites et contradictions

L'article 3 (d), de l'Acte constitutif de l'UA fait état d'un rôle extérieur. Cependant, il évite délibérément l'expression « politique étrangère », se référant plutôt à la « promotion et à la défense des positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples ». La véritable question n'est donc pas de savoir si l'Afrique peut parler d'une seule voix, mais si l'UA peut mettre en place une « polyphonie » diplomatique plus cohérente et stratégiquement coordonnée entre des États aux intérêts et aux alignements divergents. Et ce, bien que les 54 États membres de l'UA aient historiquement fait partie du mouvement des non-alignés.

L'Afrique dispose déjà d'une expérience considérable en matière de diplomatie collective, l'exemple le plus marquant étant le Consensus d'Ezulwini de 2005, qui a défini une position africaine unifiée sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

La coordination africaine s'est manifestée dans le financement de la lutte contre le changement climatique, les négociations sur les pertes

Présidence actuelle du CPS

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Nasiru Aminu, représentant permanent de la République fédérale du Nigeria auprès de l'UA et président du CPS pour le mois de mai 2026

Membres actuels du CPS

Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Lesotho, Maroc, Nigeria, Sierra Leone, Ouganda, Somalie et République démocratique du Congo

et dommages et l'approvisionnement en vaccins contre la Covid-19 par le biais d'institutions telles que les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) et la Banque africaine d'exportation et d'importation (Afreximbank). Cependant, ces positions communes restent inégales, l'unité étant plus forte sur les questions symboliques et de gouvernance et plus faible lorsque la sécurité des régimes, l'alignement géopolitique ou des intérêts matériels sont en jeu.

Les divergences d'approches concernant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les relations avec la Chine et les États-Unis, ainsi que les différends régionaux dans le bassin du Nil et au Sahel illustrent toutes les limites de la cohérence continentale.

Hubert Kinkoh, chercheur à la Mo Ibrahim Foundation Academy à Chatham House, pose l'hypothèse que les nouveaux groupements mini-latéraux de pays, tels que l'Alliance des États du Sahel, traduisent une tendance plus large à une fragmentation sous-régionale. Selon lui, cette situation pourrait compliquer les efforts de coordination diplomatique de l'UA, déjà mis à l'épreuve dans les relations entre l'Afrique et la France ainsi qu'entre l'Afrique et la Russie.

Tout cadre d'action extérieure crédible doit également tenir compte de l'empreinte militaire étrangère croissante et fluctuante en Afrique. Cela inclut le rôle joué par les États-Unis, la France, la Russie, la Chine, la Turquie et les États du Golfe, comme en témoignent les nombreuses bases implantées notamment à Djibouti et au Kenya.

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations concernant la présence de ces bases militaires étrangères et leurs conséquences sur la souveraineté, la stabilité régionale et la rivalité par procuration. Une lecture attentive de la 868^e réunion révèle que l'autorité du CPS reste limitée, car il ne peut (de par son fonctionnement) interdire à des États membres individuels de chercher à accueillir des bases militaires. Ni le protocole du CPS ni l'Acte constitutif de l'UA ne lui confèrent cette autorité. Ainsi, l'autonomie stratégique restera une chimère tant que les États ne seront pas disposés à coordonner ces relations de manière plus cohérente à l'échelle continentale.



DES INQUIÉTUDES
ONT ÉTÉ EXPRIMÉES
CONCERNANT LES BASES
MILITAIRES ÉTRANGÈRES
ET LEURS IMPLICATIONS
POUR LA SOUVERAINETÉ,
LA STABILITÉ RÉGIONALE
ET LA CONCURRENCE
PAR PROCURATION

Les enseignements de l'UE

L'UE offre un point de comparaison partiel, mais néanmoins utile pour comprendre les ambitions de l'UA en matière de relations extérieures. Sa coordination dans ce domaine s'est construite progressivement au cours de plusieurs décennies d'intégration économique et politique, plutôt que par le biais d'un simple acte constitutionnel. Ce processus d'intégration a débuté avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1951) et s'est étendu à la Communauté économique européenne, au Mécanisme de change (1979) et au marché unique (1993), créant ainsi une interdépendance économique profonde.

Cela a évolué vers une coordination politique accrue, aboutissant au traité de Maastricht (1992), qui a instauré la politique étrangère et de sécurité commune. Les réformes ultérieures dans le cadre des traités d'Amsterdam (1997) et de Lisbonne (2007) ont renforcé l'action extérieure de l'UE grâce à la création du poste de haut représentant pour les affaires étrangères et du Service européen pour l'action extérieure.

Cependant, les décisions relatives à la politique étrangère et de sécurité commune restent soumises à la règle de l'unanimité, laissant aux États membres le contrôle de la défense, de la reconnaissance diplomatique et des choix stratégiques majeurs. En conséquence, la cohérence extérieure de l'UE reste inégale et négociée plutôt que pleinement unifiée.

L'Union africaine et son prédécesseur, l'Organisation de l'unité africaine, ont privilégié l'unité politique à l'intégration économique

Les crises géopolitiques récentes illustrent ces limites. Les divisions autour de Gaza, de l'Ukraine, de l'Iran et de l'Irak démontrent que l'intégration institutionnelle n'élimine pas les divergences stratégiques nationales. Dans la pratique, l'UE fonctionne souvent par le biais d'une pluralité coordonnée plutôt que d'une unité complète.

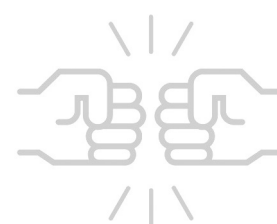
La principale leçon pour l'UA est que l'intégration ne produit pas automatiquement un consensus, mais qu'une institutionnalisation durable peut progressivement améliorer la cohérence. Cependant, l'action extérieure de l'UE repose sur une interdépendance économique et juridique bien plus profonde que celle qui existe au sein de l'UA.

À l'inverse, l'UA et son prédécesseur, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ont privilégié l'unité politique plutôt que l'intégration économique. Bien que des dirigeants tels que Kwame Nkrumah aient fait valoir que l'indépendance politique nécessitait une intégration économique continentale, une coopération significative n'a vu le jour que bien plus tard, avec le Traité d'Abuja de 1991, puis la Zone de libre-échange continentale africaine signée en 2018 – près de 55 ans après la fondation de l'OUA.

Cet ordonnancement est important, car l'UA ne dispose tout simplement pas de l'intégration supranationale et économique qui sous-tend la coordination extérieure de l'UE.

Les enseignements tirés sur le plan institutionnel

L'expérience de l'UE met en évidence l'importance d'une coordination stable, d'une stratégie à long terme et de liens institutionnels qui perdurent indépendamment des changements de dirigeants politiques. L'une des innovations proposées dans les précédents *Rapports sur le CPS* est la création d'un commissaire de l'UA aux partenariats et aux relations



LES DIVISIONS AUTOUR
DE GAZA, DE L'UKRAINE,
DE L'IRAN ET DE
L'IRAK DÉMONTRENT
QUE L'INTÉGRATION
INSTITUTIONNELLE
N'ÉLIMINE PAS
LES DIVERGENCES
STRATÉGIQUES
NATIONALES

multilatérales, chargé de coordonner les relations de l'Afrique avec les puissances non africaines et les institutions multilatérales. Idéalement, cette fonction devrait disposer d'au moins deux directions clés chargées respectivement des relations bilatérales (UA-Chine, UA-Royaume-Uni et UA-États-Unis) et multilatérales (UA-ONU, UA-UE et UA-Association des nations de l'Asie du Sud-Est).

L'UA dispose déjà d'une base institutionnelle pour coordonner ses relations extérieures : la Direction de la gestion des partenariats et de la mobilisation des ressources, sous la responsabilité de Steve Lalande, qui supervise ses partenariats multilatéraux et les harmonise avec l'Agenda 2063. Bien que relevant du bureau du président de l'UA, son mandat actuel reste principalement axé sur la coordination plutôt que sur la stratégie politique. Au lieu de centraliser l'autorité en matière de politique étrangère, un tel bureau pourrait renforcer la cohérence entre les partenariats diplomatiques, commerciaux et de sécurité.

L'UA manque de ce ciment supranational qui rend possible, quoiqu'imparfaite, la coordination européenne

De même, une coordination renforcée entre le CPS et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) par le biais du processus d'Oran pourrait améliorer la cohérence diplomatique avant, pendant et après les crises internationales. Cependant, comme le note Kinkoh, il faut aller plus loin. Pour les dossiers africains tels que le Soudan – pour lequel le Royaume-Uni est le porte-plume (penholder) –, il faudrait notamment instaurer des consultations obligatoires ou nommer un co-porte-plume.

Ces mesures garantiraient une contribution et une appropriation claires de l'A3 et du CPS sur toutes les questions africaines.

Parallèlement, une transplantation institutionnelle directe depuis l'Europe serait difficile. L'UA est confrontée à des communautés économiques régionales dont les aires géographiques se chevauchent, à une grande diversité des régimes politiques, à une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur et à des mécanismes d'application limités. À bien des égards, elle manque de ce ciment supranational qui rend possible, quoiqu'imparfaite, la coordination européenne.

En fin de compte, des réformes institutionnelles pourraient s'avérer nécessaires. Pour l'heure, le cadre de politique étrangère proposé par l'UA devrait se concentrer sur une meilleure coordination de l'action extérieure dans un système international de plus en plus fragmenté. Son succès ne dépendra pas uniquement de l'ambition institutionnelle. Il reposera sur la volonté des États – en particulier des piliers tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et le Kenya, chacun ayant un style de politique étrangère distinct – d'aligner leurs intérêts nationaux sur les priorités continentales et la coordination stratégique.



LES ÉTATS AFRICAINS
SONT-ILS PRÊTS
À ALIGNER LEURS
INTÉRÊTS NATIONAUX
SUR LES PRIORITÉS
CONTINENTALES ET
LA COORDINATION
STRATÉGIQUE ?

La lutte contre le terrorisme doit s'adapter pour vaincre Boko Haram

Depuis près de 20 ans, le bassin du lac Tchad – qui borde le Cameroun, le Tchad, le Nigeria et le Niger – subit les ravages de la crise liée à Boko Haram. Ce conflit a fait plus de 40 000 morts et déplacé deux millions de personnes.

En 2014, alors que les violences se propageaient au-delà des frontières, les États membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) ont mis en place la Force multinationale mixte (FMM). L'UA a approuvé le concept d'opérations de cette force en 2015 et réévalue depuis régulièrement son mandat. Elle a déployé une mission d'appui au quartier général de la FMM à N'Djamena afin de coordonner la gestion des ressources, les efforts de formation, la fourniture d'équipements et la mise en œuvre de projets communautaires à impact rapide.

La FMM a obtenu des résultats significatifs, réduisant notamment le contrôle territorial de Boko Haram à des niveaux jamais vus depuis 2014 et 2015. De nombreuses zones, en particulier les centres urbains autrefois contrôlés par le groupe, ont été soustraites aux deux factions, qui y exerçaient auparavant une emprise totale, atteignant parfois les portes de villes telles que Maiduguri.

La Force multinationale mixte est inactive à l'échelle régionale depuis 2024, tandis que Boko Haram étend son influence

Les deux factions se sont repliées pour établir des bases arrière dans les régions frontalières, sur des îles, dans les forêts et dans des zones périphériques. Le succès du programme de stabilisation dans le bassin du lac Tchad réside dans son approche holistique, qui crée une complémentarité entre les volets cinétiques et non-cinétiques, la FMM jouant un rôle clé.

Malgré ces avancées, les factions de Boko Haram continuent de déstabiliser la région. En effet, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) a rapidement regagné du terrain après les pertes subies lors de l'opération « Lake Sanity 2 » menée par la FMM en 2024. Le groupe a ainsi lancé l'offensive Camp Holocaust qui a mis les troupes et leurs positions militaires à rude épreuve et donné lieu à la capture de matériel militaire par les insurgés.

Le Groupe sunnite pour la prédication et le djihad que l'on croyait affaibli par les affrontements avec son rival, EIAO, mène désormais des assauts contre des unités militaires au Nigeria et au Tchad. Il dispose également de cellules actives au centre du Nigeria, entre Abuja et la côte sud-ouest du pays. La dangerosité des deux factions s'illustre régulièrement par de

LA CRISE DE BOKO
HARAM DANS LE BASSIN
DU LAC TCHAD A FAIT
PLUS DE

40 000

MORTS ET DÉPLACÉ

2 millions

DE PERSONNES

violents affrontements qui les opposent. Les deux groupes se sont adaptés aux ripostes en réduisant leur présence lorsqu'ils sont pris pour cible, en recourant à des commandos plus dispersés, en limitant les attaques à grande échelle et en se réfugiant dans des îles, des forêts et des zones marécageuses pour mieux réapparaître ensuite.

L'année 2025 a marqué un tournant : l'EIAO a intensifié l'usage de drones pour mener des opérations de renseignement et de combat, tout en améliorant sa maîtrise des engins explosifs improvisés. Les progrès du groupe en matière de communication sont également évidents, notamment sur le plan de la propagande. La présence manifeste d'instructeurs étrangers favorise et accélère cette évolution, ce qui accentue la pression sur les forces armées nationales et régionales.

Le recrutement, le renseignement et les achats stratégiques se sont poursuivis. Le racket renforcé et systématique, associé à des activités commerciales et d'échanges licites et illicites, permet de maintenir les capacités militaires des insurgés, notamment la rémunération des combattants et le financement de la propagande. Les factions étendent aussi clairement leur présence en dehors du bassin du lac Tchad.

Depuis 2025, l'EIAO déploie des drones de combat et a perfectionné ses engins explosifs improvisés

La FMM doit donc intensifier ses efforts tactiques et technologiques et, plus important encore, engager une action plus cohérente pour affaiblir davantage les factions et stabiliser la situation afin de mieux soutenir les communautés touchées par le conflit. La réalisation de cet objectif suppose une certaine cohésion politique entre les États de la CBLT, qui fournissent à la FMM ses troupes et ses principales ressources.

Depuis le coup d'État militaire au Niger, des tensions diplomatiques sont apparues entre Niamey et ses voisins, notamment le Nigeria, membre essentiel de la CBLT et à la tête de la FMM. Le Niger s'est retiré de la force régionale, privant celle-ci de son quatrième pilier, à savoir le secteur 4 à Diffa, au Niger. L'activité des factions de Boko Haram dans toute la région depuis 2025

est alarmante. De surcroît, la FMM n'a mené aucune opération régionale depuis la fin de l'opération « Lake Sanity 2 » en juillet 2024.

Face à l'évidence de la menace, les États membres de la CBLT doivent renouveler leur engagement politique et apaiser les tensions internes afin de rétablir le caractère régional de la FMM. En tant que garante de la force, l'UA doit user de son influence diplomatique pour réconcilier le Niger et le Nigeria.

Faute de riposte coordonnée, les groupes armés progressent au Niger, au Nigeria et au Bénin

La sécurisation des ressources est vitale pour renforcer les capacités de la force et l'adapter aux avancées de Boko Haram. Cela doit débuter au sein des États membres, par la poursuite des efforts actuels et l'augmentation des contributions financières. L'UA, qui a toujours soutenu le recours au financement externe, doit aller plus loin dans cette voie.

Tous les partenaires de la CBLT doivent soutenir les capacités de la FMM dans ses activités civilo-militaires, qui constituent un outil important de contre-discours et de lutte contre la propagande de Boko Haram. Face à la recrudescence des exactions militaires telles que les bombardements aériens, il est essentiel de continuer à entretenir des liens étroits avec la population et de communiquer avec elle, puisqu'elle est au cœur des combats.

L'expansion géographique de Boko Haram est aggravée par certaines tendances inquiétantes dans les régions frontalières du Niger, du Nigeria et du Bénin. L'émergence de groupes tels que Lakurawa et Mahmuda, ainsi que l'apparition de cellules liées au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, sont en effet particulièrement alarmantes. Malheureusement, les États concernés ne collaborent guère pour mettre en place une réponse commune. L'UA pourrait jouer un rôle décisif en réunissant les pays touchés au sein d'un cadre commun et en capitalisant sur la participation actuelle du Bénin à la FMM pour mettre en place une architecture régionale plus cohérente.

Les jeunes, rempart contre le crime organisé transnational en Afrique

Les jeunes représentent plus de 60 % de la population de l'Afrique, et ce chiffre devrait dépasser la barre des 75% d'ici 2030. Cette explosion démographique est sans commune mesure avec les investissements et les orientations socio-économiques et politiques actuelles sur le continent. En conséquence, les activités et les réseaux criminels fournissent à la jeunesse l'autonomie financière, l'identité sociale et le sentiment d'appartenance que les États et les marchés formels n'ont pas su leur offrir.

Tel est le défi sécuritaire que le CPS de l'UA doit relever avec une urgence accrue, alors que la question de la lutte contre le crime organisé transnational (COT) est régulièrement abordée lors de ses sessions annuelles.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la célébration, chaque septembre, du mois de l'amnistie en Afrique destiné à encourager la remise volontaire d'armes illicites. Si le CPS reconnaît la diversité du crime organisé transnational, il concentre principalement son attention sur les flux d'armes, souvent directement liés à l'insécurité et à la violence.

Pour l'heure, le lien entre l'insécurité et les autres formes de crime organisé transnational qui favorisent et alimentent l'aggravation de l'extrémisme violent et des activités armées au Sahel, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est ne fait l'objet que d'une attention limitée.

Les crimes qui sapent la stabilité de l'État incluent la traite des êtres humains et le trafic de drogue, la traite des migrants, la cybercriminalité, ainsi que l'exploitation forestière, minière et la pêche illégales, les jeunes étant en première ligne de ces activités. Par conséquent, il est essentiel de mieux comprendre la vulnérabilité et l'implication de la jeunesse si l'on veut élaborer une stratégie africaine crédible pour lutter contre ce fléau et parvenir à une paix et une stabilité durables.

Trafic et consommation de stupéfiants

En Sierra Leone et au Libéria, par exemple, de nombreux jeunes sont impliqués dans le trafic et la consommation de stupéfiants. La drogue qui suscite le plus d'inquiétudes est le « kush », une substance synthétique à l'origine

d'une crise sanitaire, en particulier chez les jeunes. Plus préoccupante encore est l'implication d'enfants âgés d'à peine 12 ans – garçons comme filles – dans ce trafic.

Des recherches menées par l'Institut d'études de sécurité révèlent que cette drogue est produite en Sierra Leone à partir de composés chimiques, notamment des cannabinoïdes synthétiques et des nitazènes. Des gangs libériens et sierra-léonais collaborent avec des cartels transnationaux pour acheminer, distribuer et vendre de la drogue.

La traite des êtres humains, le trafic de drogue, la cybercriminalité et l'exploitation minière fragilisent l'État

Au Libéria, les toxicomanes sont communément appelés « zogos », un terme qui désigne et stigmatise à la fois les personnes vivant en marge de la société, en particulier les jeunes défavorisés en situation d'itinérance et de misère. Plus de 70 % des 5,9 millions d'habitants du Libéria ont moins de 35 ans et environ 57 % des enfants en âge de l'être ne sont pas scolarisés. La plupart vivent dans une pauvreté chronique et sont sans emploi, une situation qui alimente le désespoir et la toxicomanie.

Le nombre de ghettos où se concentrent les toxicomanes se multiplie dans la capitale, notamment dans des lieux publics tels que les cimetières, les bâtiments abandonnés, les plages, sous les ponts et dans des campements de fortune situés à proximité des commissariats, des écoles et des quartiers résidentiels. Cela reflète l'incapacité croissante de l'État à gérer, contenir ou résoudre la crise. Ces ghettos offrent un refuge à de nombreux jeunes sans-abri, désœuvrés et toxicomanes, mais abritent également des gangs de jeunes, en pleine expansion, créant ainsi une convergence entre la culture de la drogue et celle des gangs.

Ces ghettos font office de bases organisationnelles et de refuges pour les gangs. Armés de machettes, de couteaux et, de plus en plus, d'armes à feu, ces groupes

se livrent à des vols, à des extorsions et proposent des services payants de protection à des clients. En période électorale, les élites politiques recrutent des membres de gangs pour intimider les électeurs et perturber les activités de l'opposition. Le gangstérisme et la criminalité chez les jeunes pourraient ainsi compromettre la stabilité du Libéria à moyen et long terme.

L'attrait de la cybercriminalité

Autre tendance parallèle tout aussi significative : la banalisation de la cybercriminalité en tant que moyen de subsistance viable chez les jeunes. La cyberfraude est en hausse chez les jeunes au Ghana et au Nigéria, car c'est la frange la plus connectée de la population.

Au Nigéria, ce phénomène a donné naissance à ce qu'on appelle les « hustling kingdoms » – des académies informelles de cybercriminalité où les jeunes sont formés à la fraude numérique comme s'ils fréquentaient un établissement d'enseignement professionnel.

Ces centres déploient des méthodes sophistiquées et diversifiées, notamment les arnaques amoureuses, les fraudes à l'avance de fonds, les escroqueries à l'investissement et aux loteries, le piratage des e-mails professionnels et les attaques par ransomware, ciblant des victimes dans le monde entier.

Les personnes âgées sont ciblées de manière disproportionnée en raison de leur propension à faire confiance et de leur faible niveau de maîtrise du numérique. L'ampleur des préjudices financiers est considérable et implique régulièrement des infrastructures techniques sophistiquées.

Les cybercrimes émergents et l'avènement de l'intelligence artificielle et des cryptomonnaies progressent bien au-delà des réglementations internationales, y compris la Convention de l'UA de 2014 sur la cybersécurité et la protection des données personnelles.

Figure 1 : Liste des confréries au Nigéria

Nom officiel	Autre nom	Année de création	Université d'origine
National Association of Seadogs	Pirates Confraternity	1952	Université d'Ibadan, État d'Oyo
National Association of Airlords	Supreme Eiye Confraternity (SEC, NAA, Airlords, Fliers)	1965	Université d'Ibadan, État d'Oyo
National Association of Sea Lords	Buccaneers Confraternity (Fine Boys, Ban Boys)	1972	Université d'Ibadan, État d'Oyo
NBM of Africa	Axemen, Black Axe, Aye	1977	Université du Bénin, État d'Oyo
Green Circuit Association International	Maximum Academic Performance Highly Intellectuals Trained Executioners (Maphites)	1978	Université du Bénin, État d'Oyo
De Norsemen Kclub International	Supreme Vikings Confraternity (Vikings, Adventurers, Aro-mates, Vultures)	1982	Université de Port-Harcourt, État de Rivers
Eternal Fraternal Order of the Legion Consortium	The Klan Confraternity, KK	1983	Université de Calabar, État de Cross River
Les confréries féminines jouent généralement un rôle d'auxiliaires auprès des confréries masculines, se livrant parfois à des activités d'espionnage ou à la prostitution			
Black Bra Confraternity	Axe Queens	Fin des années 1980	
Daughters of Jezebel	Jezebel	Fin des années 1990	

Source : ISS, Enhancing Africa's Response to Transnational Organised Crime

Au Nigéria, les confréries sont liées à la cybercriminalité et au racket de protection. Les confréries nigérianes, souvent appelées sectes ou sociétés secrètes, ont vu le jour dans les années 1950 sous la forme de mouvements universitaires prônant la libération et la justice sociale.

Malgré la diversité de leurs membres, ces confréries dirigées par des jeunes sont aujourd'hui largement associées à la violence et à la criminalité. Elles se sont transformées au fil de décennies marquées par la marginalisation économique, la mainmise d'éléments criminels sur leurs structures dirigeantes et l'instrumentalisation systématique de leurs membres par des acteurs étatiques et non étatiques influents.

Liées par des serments de loyauté et par le secret, ces organisations ont acquis ces dernières années une notoriété mondiale en tant que réseaux criminels transnationaux, leurs membres étant impliqués dans des activités sophistiquées et à grande échelle de cyberfraude, de trafic de drogue et d'exploitation sexuelle, ainsi que de blanchiment d'argent. Elles opèrent au-delà des frontières, exploitant les marchés criminels locaux et coopérant avec les réseaux criminels dans les pays d'accueil.

En 2017, les autorités canadiennes ont démantelé un réseau de blanchiment d'argent estimé à 5 milliards de dollars américains impliquant des organisations liées à des confréries nigérianes. L'opération « Jackal III » menée en 2024 par l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) a permis de saisir des avoirs d'une valeur de 3,5 millions de dollars américains dans 21 pays grâce à des interventions contre des réseaux liés à ces organisations. En Afrique du Sud, entre 2021 et 2025, des opérations conjointes impliquant le service de la police en charge de la lutte contre le crime organisé, Interpol et des agences américaines ont abouti à plusieurs arrestations, notamment de membres haut placés de confréries.

Tous les membres des confréries ne sont pas directement impliqués dans la criminalité, mais la participation de certains aux activités de racket de protection – qui garantissent le respect des accords et la résolution des conflits au sein des milieux criminels par la loyauté – rend les autres membres indirectement complices. Les revenus ne sont pas toujours acheminés de manière délibérée, mais, en raison de la logique

structurelle des économies criminelles, ils finissent dans les caisses d'organisations extrémistes et de groupes armés alimentant ainsi l'instabilité.

Quelles conséquences pour le CPS ?

L'attrait croissant du crime organisé auprès des jeunes en situation de détresse constitue une menace importante pour la stabilité de l'Afrique. Là où les États ont renoncé à investir, les économies criminelles prospèrent, avec des conséquences dévastatrices pour la gouvernance, la cohésion sociale et la sécurité à long terme.

Toute stratégie de lutte contre le crime organisé qui se concentrerait exclusivement sur la répression et l'interdiction, aussi nécessaire soit-elle, ne s'attaquera pas aux conditions structurelles qui font du crime organisé l'option économique la plus logique pour des millions de jeunes Africains marginalisés.

Par conséquent, le CPS doit exhorter les États membres à s'engager explicitement à investir dans la jeunesse, en présentant ces engagements comme des impératifs de paix et de sécurité, et non simplement comme des aspirations de développement.

Le Conseil doit aller au-delà de la rhétorique pour redéfinir la participation des jeunes à la paix, à la sécurité et à la gouvernance. Il doit collaborer avec les ambassadeurs de la jeunesse de l'UA et avec le réseau Youthwise afin d'impliquer les jeunes des États membres dans la mise en place de systèmes d'alerte précoce et l'élaboration de stratégies de lutte contre la criminalité. Cela garantira que les jeunes soient pleinement associés à l'élaboration des politiques visant à remédier à leur vulnérabilité. La criminalité organisée devrait être abordée dans le cadre de l'éducation civique et à la paix dans les écoles afin d'empêcher que les jeunes ne s'engagent dans des activités criminelles présentées comme des opportunités économiques alternatives.

Enfin, le CPS doit promouvoir l'élaboration d'une convention globale de l'UA sur le crime organisé transnational afin de favoriser l'harmonisation des législations nationales, la coopération policière transfrontalière, le partage régional de renseignements et le démantèlement systématique des réseaux criminels.

Axe Borgu-Kainji : nouveau bastion des extrémistes du Sahel et du lac Tchad ?

Les régions frontalières de l'ouest du Nigeria sont en passe de devenir une zone de convergence pour les groupes extrémistes violents et terroristes du Sahel et du bassin du lac Tchad. Les récentes attaques survenues sur l'axe Borgu-Kainji démontrent clairement que ce problème de sécurité n'est plus un phénomène local, mais bien une menace régionale en pleine expansion. Cette situation n'est pas sans conséquence pour les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et pour le programme de lutte contre le terrorisme de l'UA.

Cet axe couvre certaines parties des États nigériens du Niger, de Kwara et de Kebbi. Le parc national du lac Kainji se trouve au centre de cette zone, reliant le nord-ouest et le sud-ouest du Nigeria aux départements de Borgu et d'Alibori au Bénin, ainsi qu'à la région de Dosso au Niger. Il s'agit d'un territoire traversé par des corridors forestiers et des voies navigables peu contrôlées, et habité par des populations rurales longtemps négligées.

La violence des groupes djihadistes dans la région a augmenté de 86 % entre 2024 et 2025, tandis que le nombre de victimes a fait un bond de 262 %.

Les inquiétudes sécuritaires s'intensifient alors que le CPS de l'UA examine ce mois-ci l'interdépendance entre certaines problématiques telles que le dérèglement climatique et l'insécurité.

La violence djihadiste dans la région a bondi de 86 % et le nombre de victimes de 262 % en un an

L'attention du Conseil se portera également sur le projet de plan d'action stratégique quinquennal de l'UA pour la lutte contre le terrorisme à l'échelle continentale et sur le rôle de stabilisation de la Force multinationale mixte.

Figure 2 : Zone de convergence à la tricontièrre du Nigeria, du Bénin et du Niger



Source : Rapport sur le CPS

L'évolution de la situation sur l'axe Borgu-Kainji montre comment des conflits non résolus dans une région peuvent muter, se recouper et s'étendre à de nouvelles zones lorsque les réponses restent lentes, fragmentées et réactives.

Les massacres, les enlèvements et les explosions causées par les bombes posées en bordure de route de ces derniers mois témoignent d'une dangereuse escalade de l'extrémisme violent le long des frontières occidentales du Nigeria avec le Bénin et le Niger. En février, la branche Sadiku de la faction Groupe sunnite pour la prédication et le djihad (JAS) de Boko Haram a attaqué les villages de Woro et Nuku dans la zone de gouvernement local de Kaiama, dans l'État de Kwara. Cette attaque faisait suite au refus de la population locale d'adhérer à la doctrine des terroristes. Environ 170 personnes ont été tuées et de nombreuses autres ont été enlevées par Sadiku-JAS lors de cette attaque qui constitue à la fois l'opération la plus éloignée et la plus réussie de Boko Haram en dehors du bassin du lac Tchad.

Le plan d'action antiterroriste proposé devrait endiguer la convergence des théâtres d'opérations extrémistes à travers l'Afrique de l'Ouest

En réponse à cette agression, le président Bola Tinubu a annoncé le déclenchement de l'opération « Savannah Shield ». Cependant, en l'espace de quelques jours, de nouvelles attaques coordonnées ont frappé des localités de la région administrative de Borgu, au Niger voisin, faisant plus de 30 morts parmi les civils. Ces attentats à la bombe en bordure de route, ces enlèvements de masse et ces frappes ciblées contre des formations militaires s'inscrivent dans une tendance plus large observée dans toute la région.

La coopération entre les groupes armés issus de différents théâtres d'opérations est particulièrement préoccupante. Sadiku-JAS opère désormais dans un environnement où coexistent Lakurawa – un réseau djihadiste-criminel –, Ansaru-Mahmuda – faction issue de l'une des premières scissions au sein de Boko Haram –, ainsi que des éléments du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM), liés à Al-Qaïda, qui se déplacent vers le sud depuis le Sahel en passant par le nord du Bénin. Les recherches menées par l'Institut d'études de sécurité mettent en évidence une coopération opérationnelle et une coproduction de la violence entre des groupes tels que Lakurawa et Sadiku-JAS.

Cette convergence crée des opportunités en matière d'apprentissage tactique, de coordination logistique et de transfert de ressources entre les différents théâtres d'opérations. Par exemple, l'aile Sadiku et le reste du groupe JAS, dont le quartier général se trouve sur les îles du lac Tchad, sont reliés sur le plan opérationnel, avec des voies d'approvisionnement en



L'INTERACTION ENTRE
LES GROUPES ARMÉS
ISSUS DE DIFFÉRENTS
THÉÂTRES D'OPÉRATIONS
CRÉE DES OPPORTUNITÉS
D'APPRENTISSAGE
TACTIQUE, DE
COORDINATION
LOGISTIQUE ET DE
TRANSFERT DE
RESSOURCES

armes et en combattants partant du quartier général, et dans le sens inverse des fonds issus des rançons et de l'extorsion.

Cette situation rappelle les échecs antérieurs dans le bassin du lac Tchad, où Boko Haram a profité de la faible présence de l'État, de la porosité des frontières et de la lenteur des réponses politiques pour s'implanter. Si les opérations militaires dans la région ont empêché les militants de maintenir leur contrôle sur un territoire aussi vaste qu'en 2013, 2014 et début 2015, l'écosystème qui soutient leur résilience opérationnelle et leur financement n'a jamais été entièrement démantelé.

Des conditions similaires apparaissent à Borgu-Kainji. Premièrement, le terrain – forêts et cours d'eau peu contrôlés, frontières poreuses – offre de bonnes conditions pour se déplacer, s'entraîner et approvisionner les lignes de ravitaillement. Il offre des itinéraires de fuite et des sanctuaires difficiles d'accès, à l'instar de la forêt de Sambisa et des montagnes de Mandara dans le bassin du lac Tchad. Deuxièmement, la présence de plusieurs groupes armés sur un même territoire submerge et complique les opérations de sécurité. Troisièmement, les économies illicites amplifient considérablement le problème. Les terroristes prélèvent des taxes sur l'exploitation forestière et l'exploitation minière artisanale à petite échelle, à l'instar de Boko Haram qui tire profit de la pêche dans le bassin du lac Tchad. Ajoutés aux rançons et à l'extorsion des populations, ces revenus servent à acheter des armes, à recruter des combattants et à assurer la coopération des populations locales.

Si ce phénomène se poursuit sans la moindre intervention, cet axe pourrait devenir un bastion pour les groupes armés et une véritable porte d'entrée vers le sud-ouest du Nigeria et le littoral de l'Afrique de l'Ouest, régions actuellement plus stables. Une telle évolution risquerait de détourner l'attention et les ressources du bassin du lac Tchad, chamboulant ainsi les priorités en matière de sécurité nationale et régionale.

La réponse du Nigeria à ce jour reste trop limitée en plus d'être restreinte géographiquement parlant. L'opération Savannah Shield se concentre sur Kaïama alors que les menaces sont hautement mobiles et transfrontalières. Ce constat reflète une faiblesse plus générale qui affecte depuis longtemps les initiatives de lutte contre le terrorisme sur le continent : un manque de coordination

et de coopération face à la mobilité des groupes armés, ainsi qu'une incapacité à cibler de manière proactive l'écosystème qui leur permet d'exister.

Les discussions du CPS ce mois-ci offrent l'occasion de promouvoir une réponse transfrontalière plus stratégique avant que la situation ne se détériore davantage. Le plan d'action de lutte contre le terrorisme proposé devrait endiguer la convergence des théâtres d'opérations extrémistes à travers l'Afrique de l'Ouest. Bien souvent, l'extrémisme violent au Sahel, dans le bassin du lac Tchad et dans les États côtiers fait l'objet de politiques cloisonnées, malgré des liens de plus en plus évidents entre les acteurs armés. Par exemple, l'attaque de février 2026 contre la base aérienne 101 et l'aéroport international Diori Hamani à Niamey, au Niger, a été menée conjointement par l'État islamique en Afrique de l'Ouest, l'État islamique au Sahel et des combattants issus de cellules dormantes du nord-ouest du Nigeria.

Terrain, groupes multiples et économies illicites font de Borgu-Kainji un terrain fertile pour l'extrémisme

L'UA devrait encourager ses États membres à dépasser les approches spécifiques à chaque pays pour s'orienter vers une évaluation régionale intégrée des menaces et vers des actions préventives coordonnées. Celles-ci devraient inclure l'amélioration de l'échange de renseignements sur l'approvisionnement et la logistique des groupes armés à travers les frontières, ainsi que le renforcement des mécanismes conjoints de surveillance des frontières.

Les opérations militaires à elles seules ne suffisent pas. L'expérience du bassin du lac Tchad montre que les insurrections prospèrent dans des contextes marqués par un vide de gouvernance. Par conséquent, les efforts militaires doivent être combinés à un renforcement de la gouvernance, en développant la présence de l'État par le biais de services publics et d'une responsabilisation accrue, afin de renforcer la résilience locale et de priver les terroristes du vide qu'ils exploitent à des fins de recrutement et de contrôle. Cela est d'autant plus important au vu des discussions actuelles sur le climat et la sécurité au sein du CPS. Les contraintes exercées sur

l'environnement, la diminution des moyens de subsistance et la concurrence pour les ressources naturelles continuent d'aggraver la vulnérabilité dans l'ensemble du bassin du lac Tchad et du Sahel.

L'UA et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) devraient donc apporter leur soutien à un cadre de stabilisation pour l'axe Borgu-Kainji et les zones frontalières entre le Nigeria, le Bénin et le Niger. Des mesures visant à renforcer la gouvernance, à développer des alternatives économiques et à accroître la résilience environnementale devraient ainsi être mises en œuvre.

La lenteur et la fragmentation de la riposte permettent aux groupes armés d'évoluer plus vite que les États

En parallèle de ces mesures, la force en attente de la CEDEAO, composée de 1 650 soldats, devrait être rapidement déployée. Cette force doit inclure une composante amphibie ou navale afin d'empêcher les groupes armés de se déplacer le long des voies navigables. Des documents audiovisuels examinés par l'Institut d'études de sécurité montrent des combattants armés transportant des armes via un itinéraire tantôt terrestre et tantôt fluvial entre le Niger et Alibori. Des informateurs ont indiqué qu'il s'agissait de combattants du JAS venant prêter main-forte à Lakurawa dans une base frontalière située entre Alibori et Kebbi.

Les tensions politiques entre la CEDEAO et les juntas militaires au Niger, au Burkina Faso et au Mali constituent un obstacle à une coopération transfrontalière efficace. Cependant, les réalités sécuritaires exigent de plus en plus des solutions pragmatiques, indépendamment des désaccords politiques. L'UA devrait promouvoir une reprise du dialogue pour répondre aux problèmes de sécurité régionale.

Dans le même temps, la Force multinationale mixte a besoin d'un soutien politique et opérationnel renouvelé. Malgré certaines contraintes, cette force reste l'un des rares cadres institutionnels permettant des opérations antiterroristes transfrontalières dans le bassin du lac Tchad. Les enseignements tirés de son expérience – notamment en matière de partage du renseignement, d'opérations conjointes et de coordination transfrontalière – pourraient guider les efforts dans les zones frontalières entre le Nigeria, le Bénin et le Niger.

La principale leçon à tirer de la situation dans le bassin du lac Tchad n'est pas la capacité des insurgés à s'implanter durablement, mais plutôt que la lenteur et le caractère fragmenté de la riposte permettent aux groupes armés d'évoluer plus rapidement que les institutions qui les combattent. Les États membres concernés, la CEDEAO et l'UA disposent d'une marge de manœuvre réelle, mais de plus en plus réduite pour empêcher que l'axe Borgu-Kainji ne devienne le prochain haut lieu de l'extrémisme violent et du terrorisme dans la région.

LA
FMM

DEMEURE L'UN DES RARES
CADRES INSTITUTIONNELS
POUR LES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES DE
LUTTE CONTRE
LE TERRORISME DANS
LE BASSIN DU LAC TCHAD

L'agenda du Burundi pour la cohésion au sein de l'Union africaine

Face aux pressions géopolitiques et aux fractures internes, la présidence burundaise veut recoudre le tissu de la solidarité africaine. Son Excellence Willy Nyamitwe, Ambassadeur du Burundi en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'UA et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a partagé son point de vue.

Les incertitudes géopolitiques et les logiques transactionnelles pèsent sur les capacités de réponse de l'UA. Dans ce contexte, quel est le rôle de l'UA aujourd'hui et que représente la présidence de l'UA pour le Burundi en tant que président en exercice ?

La présidence en exercice réaffirme le principe des solutions africaines aux problèmes africains. Toutefois, cet objectif se heurte à des contraintes structurelles. D'une part, les facteurs endogènes – notamment les divisions internes, les fractures identitaires et l'incapacité à construire une solidarité continentale – affaiblissent la cohésion africaine. Les crises observées dans pratiquement toutes les régions d'Afrique illustrent cette fragmentation persistante, y compris au sein même des États. D'autre part, les facteurs exogènes jouent un rôle déterminant. De nombreux conflits sont alimentés ou instrumentalisés depuis l'extérieur, notamment par des flux d'armes et de financements. Par ailleurs, la richesse du continent attire des intérêts extérieurs qui exploitent ces fragilités.

Dans ce contexte, la présidence burundaise vise à renforcer la cohésion africaine, à promouvoir l'acceptation mutuelle entre les peuples et à impulser une dynamique collective autour de l'Agenda 2063. L'enjeu est de passer d'une Afrique fragmentée à une Afrique solidaire stratégiquement.

Quelles sont les priorités du Burundi et quels sont les principaux projets pour sa présidence de l'UA ?

À l'écoute du discours d'acceptation de Son Excellence Évariste Ndayishimiye lors du récent Sommet de l'Union africaine, trois priorités structurent l'action du Burundi. Premièrement, le thème de l'année, consacré à l'eau et à l'assainissement, constitue un enjeu transversal pour le développement et la sécurité humaine. Deuxièmement, la paix et la sécurité, en mettant l'accent sur l'initiative « Faire taire les armes ». Tant que l'insécurité, le

terrorisme et les conflits persistent, le développement restera compromis.

Troisièmement, la transformation du continent par l'innovation, le renforcement des compétences et l'autonomisation des jeunes et des femmes, une initiative qui renvoie directement à une logique de renaissance africaine.

Les réserves de certains États ne valent pas rejet : elles reflètent une volonté d'améliorer la coordination

Ces priorités n'éclipsent pas toutes celles de l'Union africaine consignées dans sa feuille de route, l'Agenda 2063, autrement dit, un cadre plus large incluant le changement climatique, la mise en œuvre de la ZLECAf, la libre circulation des biens et des personnes, la santé, etc. L'approche est donc à la fois ciblée et systémique.

Au regard du thème de l'année, « Garantir un accès durable à l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 », quelles stratégies l'UA peut-elle mettre en œuvre ? Comment faire des ressources en eau des vecteurs de développement et de paix sur le continent ?

L'eau est un facteur structurant de stabilité. Mal gérée, elle peut générer des conflits ; bien gouvernée, elle devient un levier d'intégration régionale. Le cas du Burundi, riche en ressources hydriques, contraste avec celui de nombreux pays africains confrontés à l'aridité.

La réponse réside dans une logique de mutualisation et de complémentarité des ressources, à l'image des échanges agricoles entre régions. L'eau doit être envisagée comme un bien stratégique continental nécessitant des mécanismes de gouvernance partagée.



H.E. Willy Nyamitwe

Cette approche permettrait de transformer une ressource potentiellement conflictuelle en un moteur de coopération et de développement.

La candidature de l'ancien président Macky Sall au poste de secrétaire général des Nations unies a révélé des tensions procédurales au sein de l'UA. Quels enseignements le Burundi entend-il en tirer en tant que président en exercice ?

Cette situation a parfois été perçue comme un signe de fragmentation, alors qu'elle traduit en réalité une vitalité du dialogue et de l'expression au sein de l'Union africaine. Les réactions observées ne remettent pas en cause la légitimité de promouvoir des candidatures africaines fortes, mais soulignent plutôt l'importance d'un processus pleinement inclusif, transparent et conforme à nos procédures établies.

Le recours à la procédure du silence a également suscité des interrogations tant sur la forme que sur les délais impartis pour la consultation. Le fait que certains États membres aient exprimé des réserves doit être interprété non pas comme un rejet de principe, mais comme une volonté collective d'améliorer la coordination et d'assurer une appropriation commune des initiatives portées au nom de l'Afrique.

Pour le Burundi, en sa qualité de président en exercice, cet épisode constitue avant tout une opportunité d'apprentissage institutionnel. Il met en lumière la nécessité de consolider davantage nos mécanismes de concertation, en veillant à des consultations en amont plus systématiques et à une meilleure circulation de l'information.

L'UA fait face à la multiplication des initiatives de paix extérieures et à l'externalisation croissante des processus de règlement des conflits. Comment l'UA peut-elle réaffirmer son leadership dans la gestion des crises sécuritaires en Afrique ?

Le principal défi réside dans l'externalisation croissante de la gestion des crises en Afrique. Bien que les partenaires extérieurs jouent un rôle, cette dépendance affaiblit le leadership africain et peut, dans certains cas, contribuer à prolonger les instabilités.

Les États suspendus contribuent financièrement à l'UA tout en étant exclus des décisions — un paradoxe à réformer

Un point critique concerne le mécanisme de suspension des États en cas de changement anticonstitutionnel. Cette approche, bien que normative, produit des effets contre-productifs en rompant le dialogue avec les États concernés. Un paradoxe est frappant : ces États continuent de contribuer financièrement à l'Union africaine tout en étant exclus des instances décisionnelles. Cette situation appelle une réforme des mécanismes actuels afin de privilégier l'engagement et le dialogue. L'Union africaine doit adopter une approche plus pragmatique, contextualisée et centrée sur les causes profondes des crises, notamment dans les contextes marqués par le terrorisme.

Dans un contexte multilatéral fragmenté, comment renforcer la coordination entre l'UA et ses États membres pour défendre les intérêts africains ?

La clé réside dans la construction d'une voix africaine unifiée. L'absence de coordination préalable conduit souvent à des prises de position divergentes, ce qui affaiblit le poids du continent.

Malgré les défis constatés, des progrès ont été observés lorsque les États africains ont pris le temps de se concerter en amont. Il est donc essentiel de renforcer les mécanismes de coordination, notamment entre le Conseil de paix et de sécurité et les représentants africains au sein des instances internationales, afin de porter des positions communes et cohérentes.

La souveraineté demeure contrainte par une dépendance financière structurelle : environ 50 % de son budget opérationnel. Existe-t-il de nouvelles pistes pour renforcer le financement interne de l'Union ?

Parler de 50 % de dépendance relève d'un euphémisme. La dépendance financière demeure un obstacle majeur à la souveraineté. Si les salaires du personnel sont désormais largement couverts par les contributions des États membres (entre 90 et 96 %), les programmes restent massivement financés par des partenaires extérieurs, parfois à hauteur de 90 %.

Sans autonomie financière, la souveraineté politique demeure théorique pour l'Union africaine

Cette situation limite l'autonomie stratégique de l'organisation. Des mécanismes existent, notamment le prélèvement de 0,2 % sur les importations et l'implication du secteur privé, mais leur mise en œuvre

demeure incomplète. Sans autonomie financière, la souveraineté politique demeure théorique. L'Union africaine doit impérativement renforcer ses capacités de financement internes pour gagner en indépendance et en crédibilité.

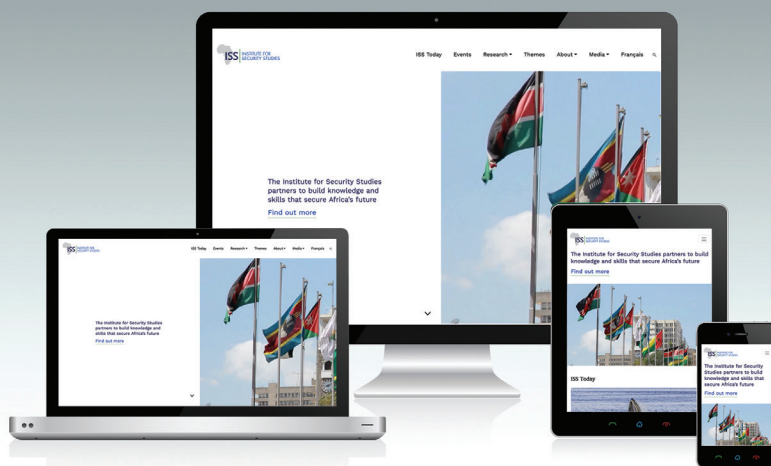
Dans sa déclaration d'investiture, le président Évariste Ndayishimiye a mis l'accent sur la jeunesse. Quelles initiatives concrètes en faveur des jeunes peuvent être attendues sous cette présidence ?

La jeunesse constitue un pilier central de la stratégie du Burundi. Le Président Evariste Ndayishimiye, surnommé « Ami des jeunes » est Champion de l'Union africaine pour l'agenda « Jeunesse, Paix et Sécurité », avec une approche axée sur l'innovation, les compétences et l'autonomisation. Pour cette année, le Dialogue continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité prévu à Bujumbura du 10 au 12 août 2026 sera un grand rassemblement qui fédérera les initiatives existantes en faveur de la jeunesse et des femmes et permettra d'évaluer la mise en œuvre des décisions antérieures et de renforcer leur impact. Ce grand rassemblement continental de la jeunesse structurera sans aucun doute cette dynamique.

L'enjeu est stratégique : une jeunesse sans perspectives constitue un facteur d'instabilité, tandis qu'une jeunesse formée et insérée devient un moteur de développement. Investir dans la jeunesse revient donc à investir directement dans la paix et la sécurité du continent.

Visitez notre site Internet pour les dernières analyses, informations et actualités

L'Institut d'études de sécurité s'associe pour développer les connaissances et des compétences qui garantissent l'avenir de l'Afrique



Étape 1 Rendez-vous sur www.issafrica.org/fr

Étape 2 Allez en bas à droite de la page d'accueil de l'ISS et remplissez vos données d'inscription

À propos du Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

Le *Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité* analyse les évolutions et les décisions du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine. Cette publication mensuelle est la seule à offrir une analyse sur l'actualité des travaux du CPS. Le rapport est rédigé par une équipe d'analystes de l'ISS basée à Addis Abeba.

À propos de l'ISS

L'Institut d'études de sécurité (ISS) forge des partenariats pour développer les connaissances et les compétences d'une Afrique à venir. L'ISS est une organisation africaine non lucrative dont les bureaux sont situés en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal. Grâce à ses réseaux et à son influence, l'ISS propose aux gouvernements et à la société civile des analyses pertinentes et fiables, ainsi que des formations pratiques et une assistance technique.

Les contributeurs à ce numéro

Zenge Simakoloyi, chargé de recherche, ISS Addis Abeba

Dr Ndubuisi Christian Ani, chercheur principal et chef de projet, ISS Addis Abeba

Taiwo Hassan Adebayo, chercheur, ISS Dakar

Dr Remadji Hoinathy, chercheur principal, ISS Dakar

Moussa Soumahoro, chercheur, ISS Addis Abeba

H.E. Willy Nyamitwe, Ambassadeur du Burundi en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'UA

Damien Larramendy, traducteur

Renseignements

Ndubuisi Christian Ani

Chercheur principal et chef de projet

ISS Addis Abeba

Courriel : apsg@issafrica.org

Partenaires de développement

La publication du *Rapport sur le CPS* est rendue possible grâce au soutien des gouvernements des Pays-Bas et du Danemark. L'ISS tient à remercier les membres du Forum de partenariat pour leur précieux soutien, notamment la Fondation Hanns Seidel, l'Open Society Foundations, l'Union européenne, ainsi que les gouvernements du Danemark, de l'Irlande, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.

© 2026, Institut d'études de sécurité

Les droits de ce volume appartiennent à l'Institut d'études de sécurité et à ses auteurs, et aucune partie ne peut être reproduite sans l'autorisation expresse, par écrit, des auteurs et des éditeurs.

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Les auteurs contribuent aux publications de l'ISS à titre personnel.

Image de couverture : Flickr

ISSN 2075-6232



9 772075 623002